



Lettre ouverte du collectif Rénovons à l'adresse de M. Michel Barnier, Premier Ministre, et de Mme Valérie Létard, ministre du Logement

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la ministre du Logement,

À la suite de vos nominations, le collectif Rénovons souhaite tout d'abord vous adresser ses félicitations.

Le collectif Rénovons - composé notamment du réseau Cler, du Groupement du Mur Manteau, de la Fédération SOLIHA, de Knauf Insulation, de Coénove, de l'association négaWatt, de la Fondation Abbé Pierre, d'Isolons la Terre contre le CO2, de Dorémi, du Secours Catholique, de l'association Amorce, d'Agir pour le climat et du Collectif Effinergie - est un collectif d'acteurs, issus de secteurs différents, résolument engagés en faveur de la rénovation performante des bâtiments, et contre la précarité énergétique.

En ce qu'ils ont trait au pouvoir d'achat, à la santé et à la protection de l'environnement, les enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments se situent au carrefour de trois préoccupations majeures des Français. La France compte pourtant des millions de passoires énergétiques (4,8 millions de résidences principales, soit 15,7% du total, au 1er janvier 2023)¹, dont le rythme de rénovation demeure insuffisant, et ce en dépit de l'ambitieuse réforme du dispositif MaPrimeRénov', résolument orientée vers la rénovation performante via son parcours accompagné, que nous avons saluée lors des débats portant sur le budget dernier, et qu'il est impératif de prolonger.

Le précédent Gouvernement s'était engagé à supprimer, dans le projet de loi de finances pour 2025, le financement public des travaux en mono-geste pour les passoires énergétiques. Ceux-ci sont contreproductifs d'un point de vue social, économique et énergétique. Nous soutenons cette volonté de revenir à la philosophie et aux objectifs initiaux de la réforme adoptée dans le budget précédent et vous appelons à les pérenniser pour les prochaines années, afin de donner aux ménages la stabilité et la visibilité dont ils ont besoin pour réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Par ailleurs, si la hausse de 61 %² de dossiers de rénovation performante au premier semestre 2024 par rapport au premier semestre 2023 est une dynamique plus que positive qu'il est primordial de consolider, celle-ci ne suffira pas, en l'état, à atteindre l'objectif de 900 000 rénovations performantes par an dès 2030 prôné par le SGPE. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, Rénovons plaide pour l'adoption d'une loi de programmation pluriannuelle du financement de la rénovation énergétique performante des bâtiments.

¹ ONRE – *Le parc de logements par classe de performance au 1^{er} janvier 2023 – 20 novembre 2023*

² ANAH – *Bilan de MaPrimeRénov' au 1^{er} semestre 2024 – 24 juillet 2024*

Vous réitérant une nouvelle fois nos félicitations, nous formulons également le souhait de vous rencontrer, ou d'être mis en contact avec vos conseillers ou conseillères en charge des aspects logements et rénovation énergétique des bâtiments.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

Signataires :

